

Avis au public

Commune de BRINDAS

Enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2025-197, le Maire de la commune de BRINDAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BRINDAS.

La personne responsable de la modification n°4 du PLU est la commune de BRINDAS représentée par son maire M. Frédéric JEAN et dont le siège administratif est situé à la mairie de BRINDAS (18 Place de Verdun 69126 BRINDAS).

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la modification n° 4 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Hervé FIQUET en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie de BRINDAS du 30 septembre 2025 à 14 heures au 16 octobre 2025 à 12 heures, soit pendant 17 jours. Le commissaire enquêteur recevra le public au siège administratif de la mairie de Brindas au 18 Place de Verdun 69126 BRINDAS les :

- 30 septembre 2025 de 14H à 16H
- 16 octobre 2025 de 9H à 12H

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site www.brindas.fr, en mairie de BRINDAS aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur le poste informatique en mairie durant les horaires d'ouverture habituels de la mairie (lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi de 14h à 18h, jeudi de 8h15 à 12h, et le samedi de 9h à 12h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête
- soit les adresser, avec la mention : Objet : Modification n°4 PLU, par courrier postal à : Mairie de BRINDAS à l'attention de M. Hervé FIQUET, commissaire enquêteur, 18 Place de Verdun 69126 BRINDAS ou par courrier électronique à modificationplu@brindas.fr

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- le projet de PLU arrêté
- les avis émis par les personnes publiques associées sur le projet de PLU,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de BRINDAS aux jours et heures habituels d'ouvertures et sur son site internet, où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

A BRINDAS, le 5 septembre 2025
Le Maire,
Frédéric JEAN



Mairie de Brindas

18 Place de Verdun, 69126 Brindas
Tél. 04 78 16 02 00
accueil@brindas.fr
www.brindas.fr

Horaires :

lundi 9h-12h, 14h-17h
Mardi 14h-18h
Mercredi 9h-12h, 14h-17h

Jeudi 8h15-12h
Vendredi 9h-12h, 14h-17h
Samedi 9h-12h (accueil et état-civil)

